

## **AFL SPÉCIFIQUE DE L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL PREMIÈRE**

L'AFL spécifique enseignement optionnel de première est « Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques, sportives, artistiques ». Il vise à la fois le développement de compétences relatives au travail en équipe et à la coopération, ainsi que celui de compétences relatives à la méthodologie de projet. Il engage les élèves dans une démarche de projet et les invite à s'organiser en groupe pour réaliser et partager un projet ambitieux dont ils pourront être fiers.

### *Éléments prioritaires pour atteindre l'AFL*

- Identifier les enjeux liés au thème pour se mettre en projet.
- Définir un projet : déterminer des objectifs, construire un plan d'actions, identifier des partenaires potentiels, budgétiser...
- S'organiser à plusieurs pour conduire un projet collectif : définir, se répartir et assumer les rôles, s'entraider, coopérer...
- S'adapter aux aléas rencontrés au cours de la conduite du projet, apporter des aménagements.
- Communiquer, valoriser et rendre visible le projet.
- Porter un regard critique sur le projet réalisé.

### *Repères de mise en œuvre de l'AFL*

- Choix du/des thème(s) : réalisé par l'enseignant.
- Nombre de thèmes : il est conseillé d'aborder un nombre de thèmes réduit afin de pouvoir approfondir leur traitement. Par exemple : un à trois thèmes en lien avec les APSA abordées mais aussi avec les projets menés durant l'année.
- Formes de travail : collective (duo, groupe, classe), même travail pour tous les groupes ou projets différents selon les groupes, un même projet collectif incluant tous les élèves de la classe.
- Productions : un projet collectif concrétisé par l'organisation d'un événement (organisation d'une course contre la faim, nettoyage d'une plage en lien avec l'activité surf, prise en charge d'un atelier sur le développement durable lors d'un événement UNSS d'envergure, projet autour de la quinzaine du foot...).
- Choix de l'élève : la forme de travail collective, les partenaires de travail, le thème et l'APSA supports du projet, la forme de projet.
- Apports théoriques : par l'enseignant d'EPS lors de la pratique, par l'enseignant d'EPS et/ou un autre formateur (professeur d'une autre discipline ou partenaire extérieur) lors de temps théoriques ;
- Liens entre les thèmes et les APSA pratiquées : obligatoires et à envisager dans les deux sens (du thème vers l'APSA et de l'APSA vers le thème).
- Organisations possibles :
  - 1/3 du temps de travail annuel peut raisonnablement être consacré au travail des thèmes (sous forme pratique et/ou théorique).
  - Exemple de planning : 1<sup>er</sup> trimestre = constitution des groupes, présentation des thèmes, choix du projet ; 2<sup>e</sup> trimestre = définition du projet et mise en œuvre ; 3<sup>e</sup> trimestre = préparation et présentation du projet.
- Il est intéressant (et conseillé) de construire des liens avec les parcours éducatifs (PEAC, citoyen, avenir, santé) et de prévoir un « retour réflexif » sur la production collective et le mode de fonctionnement du groupe.

## Éléments et repères d'évaluation de l'AFL

Première Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Définir un projet : déterminer des objectifs, construire un plan d'actions, identifier des partenaires potentiels, budgétiser...	Peu d'investissement.  Peu actif au sein du groupe.	Investissement régulier.  Participe en appliquant.	Réalise efficacement sa part de travail de recherche et de production.  Quelques propositions pour le groupe.	Dynamique et très engagé.  Moteur dans le groupe et source régulière de propositions.
S'organiser à plusieurs pour conduire un projet collectif : définir, se répartir et assumer les rôles, s'entraider, coopérer...	Peu d'efficacité et d'engagement dans les rôles. Peu actif au sein du groupe.  Suit.	Efficacité variable dans la tenue des rôles. Quelques prises d'initiative.  Participe.	Tenue efficace de rôles préférentiels. Prises d'initiative régulières.  Coopère.	Tient efficacement les différents rôles. Prend fréquemment des initiatives et des responsabilités. Impulse et aide.
S'adapter aux aléas rencontrés au cours de la conduite du projet, apporter des aménagements	Reste sur le projet prévu et la fiche de route initiale.  Pas de régulation.	Apporte son soutien dans les régulations si on lui demande. Régulations peu adaptées.	Actif dans la régulation du projet. Propose des aménagements pertinents. Régulations adaptées.	Pro-actif dans la régulation du projet. Régulations adaptées et rapides.
Retour réflexif sur le projet	Aucune analyse.	Identification des principales forces et faiblesses du projet.	Quelques éléments d'amélioration possible envisagés.	Analyse critique du projet sur différents axes (incluant les modalités de fonctionnement collectif).